

## COMMUNE DE NORDAUSQUES

### PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA REUNION DU 14 AVRIL 2022

#### **1/ Compte-rendu du précédent conseil :**

Le compte-rendu de la réunion du 5/04/2022 est validé à l'unanimité.

#### **2/ Vote du Budget Primitif 2022 :**

Le Budget Primitif 2022 est approuvé à l'unanimité aux chiffres suivants :

##### **Section de fonctionnement :**

-dépenses de fonctionnement : 720 381 €  
-recettes de fonctionnement : 720 381 €

##### **Section d'investissement :**

-dépenses d'investissement : 707 893 €  
-recettes d'investissement : 707 893 €

#### **3/ Voisins vigilants : la question est reportée.**

#### **4/ Colis de Noël :**

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide de fixer l'âge d'attribution des colis aux aînés à 65 ans.

#### **5/ Tarifs des concessions pour les cavurnes :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres valide la modification des tarifs des concessions pour les cavurnes dans le cimetière rue neuve, ainsi qu'il suit :

1/ Concession de 50 ans : 250 €  
2/ Concession de 30 ans : 200 €  
3/ Concession de 20 ans : 150 €.

#### **6/ Convention EPF :**

Monsieur le Maire rappelle que le précédent Conseil avait par délibération du 01/09/2017 décidé l'acquisition par le biais de l'EPF de l'ensemble foncier sections AB 92, 93, 94 et ZA 54 et que par délibération du 1/02/2019, le conventionnement avec l'EPF avait été validé. Il précise que Monsieur BRUYERE de l'EPF a quasiment finalisé le projet. Le bien fait l'objet depuis la validation du PLUI de prescriptions.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide de ne pas acquérir l'ensemble foncier AB 92, 93, 94 et ZA 54 et de mettre fin à la convention avec l'EPF. Il donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la réalisation des démarches relatives à cette décision.

## **7/ Convention CAPSO -ADS :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents valide l'avenant à la convention de service relatif à l'instruction du droit du sol en lien avec la dématérialisation du processus d'instruction des autorisations du droit des sols et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour le signer.

## **Informations et questions diverses :**

Mesures d'économie d'énergie : Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'au Budget le poste dépense d'énergie a dû être approvisionné de 20 % en plus par rapport à l'an dernier. Il propose au Conseil une réflexion sur le moyen de faire des économies. La SNEF sera consultée pour une étude sur les économies relatives aux dépenses d'éclairage public.

Levée de séance : 20 h 15.

La Secrétaire de séance,  
Mélania TIBERGHEN.



Le Maire de Nordausques,  
Gilles DEBOVE.

